



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Jeudi 22 septembre 2016 à 20 h 30

Membres présents :

M. BERTON Frédéric, Mme BOISSEAU Josiane, Mlle BOISSEAU Nelly, M. BOISSEAU Patrick, M. CORNEAUD Claude, Mme COUCHOURON Isabelle, M. EVEILLE Jean, M. GIRAUD Bernard, Mme GIRAUD Josy, M. KAHN Michel, Mme LAVOIX Solange, M. LETARD Jean-Paul, M. LEZIN Roland, M. LUCIAT Guy, Mme MARTIQUET Nathalie, M. NORMAND Alain, Mme NORMAND Danielle, Mme ORDRENEAU Geneviève, M. ROUX Christian, Mme ROY Marie-Noëlle. *M. BROUSSE Yves, M. ROLAND Francis,*

Le Président constatant que le quorum est atteint ouvre la séance à 20 h 45 .

#### **1 / Adoption de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour adressé le 12 juin aux membres du Conseil était le suivant :

- Adoption de l'ordre du jour
- Le point sur la rentrée dans les sections
- Participation à l' "ETE ACTIF 2016" : bilan
- Organisation de l'Assemblée Générale du samedi 22 octobre 2016
- Questions diverses :
  - Logiciel pour le scrabble
  - Subvention section Hand
  - Local pour la section Soie pour soi
  - Rappel des subventions reçues et contact avec le Président de la CDC
  - AG AJM Athlétisme.
  - Moment convivial pour le départ de Claude Corneaud

**Vote : Adopté à l'unanimité.**

#### **2 / Le point sur la rentrée :**

- Suppression de section par rapport à l'année dernière :  
Photographie d'art, Claquettes, Batucada.  
La section Batucada, mise en place par l'Amicale Laïque, continue son activité à Chalais sous l'égide de l'Ecole Départementale de Musique.
- Nouvelles sections :  
Rubik's Cube, Basketball.  
L'animateur de la section Basketball devant quitter la région chalaisienne, la section est en recherche d'un nouvel animateur. La mise en place, dans la salle omnisports, de l'équipement en basket est en cours d'achèvement.

Pour l'ensemble des sections la reprise s'effectue aux dates prévues sans problème signalé, sauf l'accident de montagne de Chantal VALLET à Cauterets pendant le séjour de la section randonnées.

La section cinéma, proposera la projection de deux films, le vendredi 30 septembre prochain. L'acquisition du matériel de projection n'est pas encore réalisée.

Sylvie Zakrzewski demande la modification des horaires du Yoga le mardi soir : Débuter à 18 h 30 à la salle de danse du complexe Tati au lieu de 17 h au dojo. Pas d'objection puisque la salle est disponible.

Modification de la réglementation concernant la fourniture des certificats médicaux pour les licences UFOLEP : pas de changements pour toutes les sections à licence R 1 (Body-ball, Fitness, Gym douce, Vita-Gym, Randonnées, sophrologie, Yoga).

Validité pendant 3 ans pour les licences R2 (Badminton, Hand et Basket UFOLEP, Judo babies, Tennis de table loisirs). **Voir le courrier UFOLEP ci-dessous.**

A tous les responsables de club UFOLEP Charente :  
Chers amis,

Je profite de cet envoi pour vous donner encore des précisions sur l'application de la nouvelle réglementation concernant le certificat médical.

Je vous rappelle tout d'abord que la validité de ce certificat est maintenant de 3 ans de date à date à compter du 1er septembre 2016 (hors activités rando pédestres, gym ... dites à moindre risques –Cf. le courriel que je vous ai adressé le 2 septembre dernier et les activités (\*) ci-après).

Ainsi, un certificat médical daté du 30/09/2015 est valable jusqu'au 30/09/2018.  
Mais un certificat médical daté du 15 août 2015 n'est plus valable (car au 1er septembre 2016, il a été délivré il y a plus d'un an).

Cependant, pour le moment, notre logiciel Affiligue qui enregistre le renouvellement des licences n'est pas encore paramétré par notre Service Affiliation National pour la prise en compte de cette nouvelle mesure (dont le décret d'application n'est paru que le 26 août 2016). Aujourd'hui, ceci bloque donc l'enregistrement du renouvellement des licences avec un certificat qui date de + d'un an.

On pense que d'ici novembre, le problème sera résolu.

Aussi, à ce jour, **si le certificat médical date de moins d'un an au jour de l'enregistrement du renouvellement de la licence, pas de souci**, sinon, pour un ancien licencié qui voudrait avoir dès maintenant sa nouvelle licence, mieux vaut qu'il puisse fournir un nouveau certificat (lequel sera valable 3 ans).

(\*) le certificat médical reste toutefois annuel pour les activités suivantes :

- Activités du Risque 2 : 25010 – Rugby ; 23021 – Boxe française ; 23012 – Karaté
- Activités du Risque 3 : 28010 – Alpinisme ; 21022 – Plongée sous-marine ; 28004 – Spéléologie
- Activités du Risque 4 : 24021 - Parachutisme ; 24022 – ULM ; 24023 – Vol à voile ; 24024 –Vol libre
- Toutes les activités relevant du Risque 6 qui concernent l'utilisation de véhicules terrestres à moteur

Vous remerciant de votre compréhension et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Bien amicalement,

Sylvie BRÉGEON  
Déléguée UFOLEP et APAC Assurances  
FCOL - Ligue de l'Enseignement de la Charente  
14 rue Marcel Paul - BP 70334  
16008 ANGOULÊME  
Tél. 05 45 95 28 22  
Fax 05 45 95 28 21

- Infos dans les établissements scolaires : des fiches d'information ont été distribuées dans tous les établissements scolaires avant les vacances d'été.

### 3 / Participation à l'Eté actif 2016 :

Les sections ayant participé à l'animation de l'été actif sont : Tennis de table, Badminton, Fitness, Yoga.

Des conventions de collaboration avaient été établies avec chaque section participante.

#### 4 / Préparation de l'Assemblée Générale 2016 :

AG le samedi 22 octobre à 18h, à l'espace Arc en ciel.

Apéritif dans le hall du théâtre et repas à la salle des fêtes.

Proposition de reconduire la même organisation que les années précédentes :

- Rapport moral présenté par le Président,
- Bilan d'activités présenté par les responsables de sections.
- Diaporama présenté par Bernard Giraud.
- Rapport financier présenté par Josy Giraud, Trésorière.
- Élection du tiers sortant (voir tableau ci-dessous)

Repas : prix du repas 15 €. L'organisation sera arrêtée avec Josiane, le mardi 11 octobre

Tiers sortant en 2016	Tiers sortant en 2019
Mme GIRAUD Josy	Mme GIRAUD Josy
Mme CHATELAIN Sylvie	Mme CHATELAIN Sylvie
Mme BALL - SCAHILL Barbara	Mme BALL - SCAHILL Barbara
<i>Mme VALLET Chantal</i>	<i>Mme GEORGES Claire</i>
M. GAILLOT Francis	M. GAILLOT Francis
M. BOISSEAU Patrick	M. BOISSEAU Patrick
<i>M. CORNEAUD Claude</i>	<i>Demander à Mme TESTA Martine</i>
Mme MARCHADIER Sylvie	Mme MARCHADIER Sylvie
Mme GERMANAUD Huguette	Mme GERMANAUD Huguette
M. LEZIN Roland	M. LEZIN Roland

#### 4 / Questions diverses :

##### - Section Scrabble :

Demande de la section scrabble pour renouveler le logiciel de jeux qui date de 2007 et ne comporte pas les mots nouveaux. Ce logiciel n'est plus dans le commerce mais est vendu par la fédération Française de scrabble.

Deux possibilités :

1 - Adhésion du club à la FFSc : 15 € les 2 premières années et 46 € les années suivantes + Achat du logiciel "Dupitop 7" : 72 € pour 4 ans + Adhésions de 5 membres du club (minimum) à 20 € par personne la première année puis 40 € les années suivantes.

Coût 1<sup>ère</sup> année : 187 €, 2<sup>ème</sup> année : 215 €, 3<sup>ème</sup> année et 4<sup>ème</sup> année: 246 €, 5<sup>ème</sup> année : 318 €

2 - Adhésion d'une seule personne à la FFSc : 20 € la 1<sup>ère</sup> année puis 40 € les années suivantes + Achat du logiciel "Duplitop 7" : 72 € pour 4 ans.

Coût 1<sup>ère</sup> année : 92 €, années suivantes : 40 €, 5<sup>ème</sup> année : 80 €

**A l'unanimité, le choix est fait pour la deuxième solution.**

##### - Subvention section Hand ball :

Déborah Guittonneau ne pouvant plus assurer les entrainements de plus jeunes, un nouvel entraîneur a du être recruté. C'est un jeune en Service civique, attaché au club de Cognac. Ce club facturera à l'Amicale les prestations effectuées à Chalais. Le coût pour l'année sera de 1040€. La section Hand sollicite une subvention de 500 € pour faire face à cette dépense.

**Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.**

- **Local soie pour soi** : Le local situé 3 rue de Barbezieux fera l'objet d'une convention de prêt à titre gratuit, pour l'hébergement de la section Soie pour soi. Les charges étant prises en compte par l'Amicale Laïque.

**Le Conseil d'Administration donne son accord à l'unanimité.**

- **Rappel des subventions reçues** :

Les subventions attribuées pour la saison en cours sont les suivantes :

Subvention Mairie de Chalais : 3800 €

Subventions CDC : Ateliers théâtre pour les jeunes : 3600 €

Activités sportives pour les jeunes : 1404 € (12 € x 117 jeunes)

Subvention CNDS : Hand, 500 €, Basket 500 €, Tennis de table 286 €

Contact avec le Président de la CDC :

Le Président de l'Amicale Laïque a rencontré Joël Papillaud, Président de la CDC Tude et Dronne pour lui faire part du ressenti du Conseil d'administration vis-à-vis de l'accompagnement des projets par la CDC. Parmi les points évoqués :

- Fournir des informations sur les lignes directrices et les objectifs retenus dans la politique d'animation de la CDC. Ceci permettrait de mettre en cohérence les contenus des dossiers et les attendus de la CDC.

- Demande d'une meilleure prise en compte des animations conduites tout au long de l'année dans des activités variées. Actuellement les dossiers ne permettent de présenter que des projets portant sur un événement spécifique.

- Expliquer pourquoi il y a une différence dans le montant des subventions attribuées pour les jeunes selon leur situation géographique (12 € pour Chalais et 15 € pour Montmoreau).

Le Président de la CDC a entendu ces demandes sans prendre d'engagement formel.

- **Bilan des adhésions 2015 - 2016** : 517 adhérents. (112 jeunes + 405 adultes)

- **Assemblée Générale de l'AJM athlétisme** :

Le président indique que l'Amicale Laïque a reçue une invitation pour assister à l'AG de l'AJM athlétisme, le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 19 h à Juignac. Ne pouvant pas lui-même être présent, il souhaite qu'une personne du Conseil d'Administration puisse y être présente.

- **Demande de la section Tennis de table** :

Demande de prise en charge des frais d'affiliation à la FFTT et achat d'une armoire pour stoker le matériel informatique nécessaire au déroulement des rencontres dans le gymnase du Collège.

La demande sera prise en compte sur présentation des justificatifs de dépenses.

- L'Amicale Laïque a prêté des costumes et sa sono pour l'animation de la journée du patrimoine, au château de Chalais, le 18 septembre dernier. Cette journée a été une réussite, comme la journée précédente avec la présence des vieilles voitures du circuit des remparts. Des membres de l'Amicale étaient présents à l'organisation de ces manifestations mettant ainsi en valeur la bonne collaboration entre les associations Chalaisiennes.

- **Départ de Claude Corneaud** :

Claude Corneaud, membre très actif au sein de l'Amicale Laïque, n'habitera plus Chalais et, de ce fait, ne participera plus aux activités de l'association. Le président a tenu à lui rendre un hommage mérité, rappelant la place qu'il a pris dans l'association et l'exemple qu'il a donné par son engagement bénévole. Claude, après avoir rappelé brièvement ses actions au sein de l'Amicale a tenu à préciser que ce qui avait marqué toutes ses années d'engagement était avant tout le respect d'une véritable laïcité qui ne fait aucune différence entre tous les adhérents.

Cadeau, champagne et gâteau ont clôturé ce moment riche en émotions.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, le président clos les débats à 21 h50.

Le Président

Le secrétaire

P. BOISSEAU

J. EVEILLÉ